

The logo for leParisien.fr, featuring the text "leParisien.fr" in white on a blue background with a red underline.

## La ville rejette la densification

Publié le 01.06.2012, 07h00

**Non à la surdensification** : le conseil municipal de Clamart s'est prononcé, mercredi, à l'unanimité contre la mise en application de la loi du 20 mars, qui augmente jusqu'à 30% les droits à construire dans les communes. Un dispositif qui s'applique, sauf décision contraire de la ville après consultation de la population. A Clamart, les habitants ont pu s'exprimer. Seuls 33 ont répondu, mais 18 ont dit non : une majorité suffisante pour motiver la décision de la municipalité. Par ailleurs, le sénateur-maire, Philippe Kaltenbach (PS), a annoncé qu'il avait déposé au **Sénat** une proposition de loi visant à abroger la loi du 20 mars.

**Le Parisien**

---

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012

---